

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté – Egalité – Fraternité

ARRETE N° 14/2017
ENQUETE PUBLIQUE – PLAN LOCAL D'URBANISME

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment les articles L.153-1 et suivants et R.153-1 et suivants,

Vu le Code de l'Environnement, notamment les articles L.123-1 et suivants et R.123-2 et suivants relatifs aux enquêtes publiques,

Vu la délibération du Conseil Municipal d'Auteuil-le-Roi du 27 novembre 2008 prescrivant la révision du Plan d'Occupation des Sols valant élaboration du Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Auteuil-le-Roi définissant les objectifs et les modalités de la concertation du Plan Local d'Urbanisme ;

Vu la délibération du Conseil Municipal d'Auteuil-le-Roi du 6 février 2015 actualisant et précisant les objectifs de la révision ;

Vu la délibération du Conseil Municipal d'Auteuil-le-Roi du 11 juillet 2017 tirant le bilan de la concertation et arrêtant le projet de Plan Local d'Urbanisme d'Auteuil-le-Roi ;

Vu la décision n°E17000150/78 du 31 octobre 2017 de Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Versailles désignant Monsieur Patrick Gamache, Cadre Administratif à l'ONERA, en qualité de commissaire enquêteur,

Vu les échanges intervenus avec le commissaire enquêteur sur l'organisation de cette enquête publique,

Vu les pièces des dossiers soumis à l'enquête publique, composé du projet de PLU, des avis des personnes publiques associées ;

ARRÊTE

Article 1 : Il sera procédé à une enquête publique portant sur l'élaboration du projet de Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Auteuil-le-Roi.

Article 2 : L'enquête publique se déroulera du 02 décembre au 19 décembre 2017, soit 18 jours consécutifs.

Article 3 : Les pièces du dossier, ainsi que le registre d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur préalablement à l'ouverture de l'enquête publique seront mis à disposition comme suit pendant 18 jours consécutifs du 02 décembre au 19 décembre 2017 inclus à la Mairie d'Auteuil-le-Roi, aux jours et heures habituels d'ouverture au public. Les pièces du dossier sont aussi consultables sur le site internet de la ville d'Auteuil-le-Roi, www.mairie-auteuil-le-roi.fr. Chacun pourra prendre connaissance du dossier de projet de Plan Local d'Urbanisme et consigner ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête ou les adresser par voie postale à Monsieur le commissaire enquêteur, Mairie d'Auteuil-le-Roi, 25 Grande

Rue, 78770 Auteuil-le-Roi ou par voie électronique à l'adresse mairie.auteuil-le-roi@mairie-auteuil-le-roi.fr

Les avis des Personnes Publiques Associées sont joints au dossier d'enquête publique.
Le public pourra obtenir des informations sur l'élaboration du projet de PLU auprès de M. Jean-Luc Capelle, quatrième Adjoint au Maire, délégué à l'urbanisme.

Article 4 : Le commissaire enquêteur recevra le public à la Mairie d'Auteuil-le-Roi aux jours et heures suivants :

- le samedi 2/12/2017 : 9h-12h ;
- le vendredi 15/12/2017 : 14h-17h ;
- le mardi 19/12/2017 : 16h-19h.

Article 5 : Le public pourra consulter pendant un an le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur à la Mairie d'Auteuil-le-Roi ainsi que sur le site de la commune www.mairie-auteuil-le-roi.fr

Article 6 : Un avis au public, faisant connaître l'ouverture de l'enquête publique, sera publié quinze jours au moins avant le début de celle-ci, et rappelé dans les huit premiers jours de l'enquête, dans deux journaux régionaux ou locaux diffusés dans le département. Cet avis sera affiché notamment à la mairie et publié par tout autre procédé en usage dans la commune d'Auteuil-le-Roi.

Article 7 : Au terme de l'enquête publique, le Conseil Municipal d'Auteuil-le-Roi pourra, au vu des conclusions du commissaire enquêteur, apporter des modifications au projet de PLU de la Commune d'Auteuil-le-Roi. Le Conseil Municipal d'Auteuil-le-Roi se prononcera, par délibération, sur l'approbation du Plan Local d'Urbanisme.

Article 8 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à Monsieur le Préfet des Yvelines, à Monsieur le sous-préfet de Rambouillet et au commissaire enquêteur.

Fait à Auteuil-Le-Roi, le 10 novembre 2017

Le Maire,
Marie-Christine CHAVILLON

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

078-217800341-20171110-201714PLUenquet-AR

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/11/2017

Publication : 10/11/2017

